DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL **DE LA COMMUNE D'EUZET (30360)** SEANCE DU Lundi 1er mars 2021

N° DE LA DELIBERATION: 2021013

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous présidence de Mr Cyril OZIL, Maire.

Présents: Mme Bonot Anne-Marie, Mme Buchon Christine, Mr Croxo Charles, Mme Croxo Stéphanie, Mr Laine Jean-Michel, Mr Ozil Cyril, Mr Ozil Sylvain, Mme Recht Caroline, Mr Sauvayre Jean-Luc

Absents: Mr Bourguet Sébastien (procuration à Mme Recht Caroline), Mr Lafont Eric (procuration à Mr Sauvayre Jean-Luc)

A été nommé secrétaire : Mme Bonot Anne-Marie

NOMBRES DE MEMBRES: 11

Afférents au Conseil Municipal: 11

En exercice: 11

Qui ont pris part à cette délibération : 11

Date de la convocation : 18/02/2021 Date d'affichage: 18/02/2021

Objet de la délibération : DEMANDE DE DCIL ET/OU DETR pour l'opération de rénovation thermique, transition énergétique et développement des éneraies renouvelables sur le bâtiment communal « Complexe multiculturel de l'ancien Temple »

Le Conseil Municipal,

Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la commune qu'il est encore possible de demander des aides de l'Etat pour l'opération de rénovation thermique, transition énergétique et développement des énergies renouvelables sur le bâtiment communal « complexe multiculturel de l'ancien temple ».

Le montant des travaux s'élève à 205 588.20 euros HT soit 241 856.50 euros TTC.

Mr le Maire propose de demander les aides suivantes :

EPCI Fonds de concours exceptionnels (8%) 16 447.00 euros

ETAT DCIL (72 %) 148 023.50 euros

Après avoir délibéré le Conseil Municipal de la commune approuve à l'unanimité de ses membres le projet et autorise Mr le Maire à mener l'opération, à demander les subventions et à mobiliser l'autofinancement et/ou l'emprunt nécessaire. Il donne également pouvoir à Mr le Maire pour signer tous les documents relatifs au projet.

Envoyé en préfecture le 19/03/2021

Reçu en préfecture le 19/03/2021

Affiché le 10

19/03/2021

ID: 030-213001092-20210301-DE2021013-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Conseil Municipal,

Le Maire,	Mr Sébastien BOURGUET
Cyril OZIL	Conseiller Municipal
La Première Adjointe,	Mme Caroline RECHT
Stéphanie CROXO	Conseillère Municipale
Le Deuxième Adjoint,	Mr Eric LAFONT
Mr Jean-Luc SAUVAYRE	Conseiller Municipal
Mr Jean-Michel LAINE	Mr Sylvain OZIL
Conseiller Municipal	Conseiller Municipal
Mme Anne-Marie BONOT	Mr Charles CROXO
Conseillère Municipale	Conseiller Municipal
Mme Christine BUCHON	
Conseillère Municipale	



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr